

" MASTER CLASS en immersion chez Vivian Maier "

6 ème année (reprise après annulation des éditions 2020 et 2021 suite au Covid19)

**Master Class photo culturel et pratique en Champsaur Valgaudemar avec
Jean-Christophe Béchet et Sylvie HUGUES**

**Le stage se déroule dans les vallées d'origine familiale où la célèbre photographe
américaine, a vécu 6 années de sa jeunesse. Elle y est revenue par deux fois.**

Le programme des 4 jours est défini par les photographes Jean-Christophe BECHET et Sylvie HUGUES

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier ,
05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel, administrative et financière du stage.

STAGE de 4 jours les 21 + 22 + 23 + 24 avril 2022. Programme joint. MAXI : 12 stagiaires.

FORFAIT tout compris : 780 € TTC *détaillés comme suit.*

Forfait prestations hébergement Hôtel-Restaurant ** Le Val des sources 05800 Saint Maurice en
Valgaudemar. Noté :5/5 chez Tripadvisor. Site : hôtel-restaurant le val de sources 05800 St Maurice.
Demi-pension complète chambre individuelle (3 nuits) + P d J + dîner soir boisson comprise + Sac picnic le
midi + Repas « Gourmets » le dimanche midi en fin de stage, négocié à 340 € (taxe séjour et boissons Bar en
sus) Option chambre double possible -11€.

Forfait stage comprenant: Cours photos, Editing, animations durant 4 jours par JC. Béchet et Sylvie Hugues.
Par les membres de l'association présents: assistance logistique, gestion, location matériel et salle, connexion
wifi, encadrement, exposition privée des tirages uniques de la donation John Maloof, présentation des 5 circuits
en vallée et l'adhésion de 10€ à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2022 : forfait 440 € .

REGLEMENT:

32% du forfait total à l'inscription soit : 250 €

Le solde pour 530 € dernier délai le 30 mars 2022 clôture des inscriptions.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

Ou virement bancaire sur : IBAN FR76 1130 6000 6248 1504 2757 904

Crédit Agricole Alpes Provence 05500 St Bonnet en Champsaur. Compte N°48150427579.

ANNULATION / DESISTEMENT:

L'organisateur du stage se conformera à toutes les mesures sanitaires obligatoires ou préconisées par les
autorités concernant la pandémie Covid 19. Chaque stagiaire devra les respecter. Le passe sanitaire sera
obligatoire. La non présentation du passe sanitaire ne sera pas un motif de désistement.

L'organisation économique du stage impose un minimum de 8 stagiaires

Dans le cas ou, ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 30 mars 2022 , le stage ne pourra avoir lieu. Dans ce cas, les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés intégralement. Aucune indemnité ne sera due à un réservataire, en cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **AVANT le 30 mars 2022,**

L'acompte d'inscription, chèque et/ou virement bancaire sera remboursé avec une retenue de 30€ pour frais de dossier.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **APRES le 04 avril 2022.**

L'acompte d'inscription, sera conservé. Les frais d'hébergement ne seront pas réclamés.

Bulletin d'inscription à retourner rempli >> 05alainrobert@gmail.com

M..... Prénom.....

Domicilié:

C.P.: Ville :

Tél :

Mail : (Remplir lisiblement)

Déclare s'inscrire au MASTER Class PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 21 avril à 14h au dimanche 24 avril à 18h pour un **Forfait global de 780 € TTC** comprenant le STAGE PHOTO + Hébergement + Restauration (taxe séjour en sus)

Je règle le montant de l'inscription, **32% du prix : 250€** par chèque / par virement bancaire

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 250 € vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Pour l'édition journalier, le stagiaire apporte PC personnel+ avec cordon branchement en sus de son matériel photo.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Fait à

Le.....

Signature

Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage. Réservation possible à l'hôtel avant ou après les dates du stage. Contacter l'hôtel : 04 92 55 23 75.

Alain ROBERT. Trésorier de l'association.

La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.

Tél: 06 31 41 74 56 mail: 05alainrobert@gmail.com

<http://association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr>